



Argelliers Ensemble

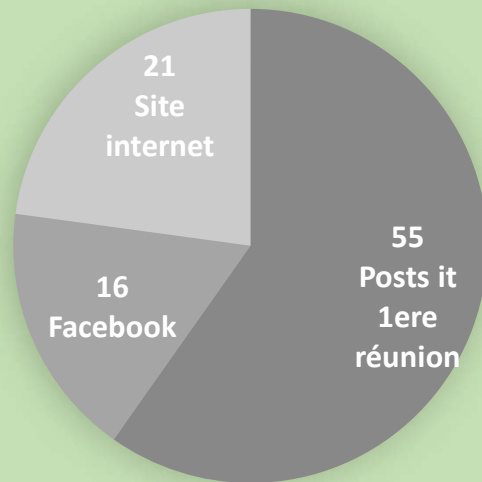
Construisons un avenir durable et solidaire.

Réunion du 23 janvier 2026

Argelliers Ensemble : un élan participatif !

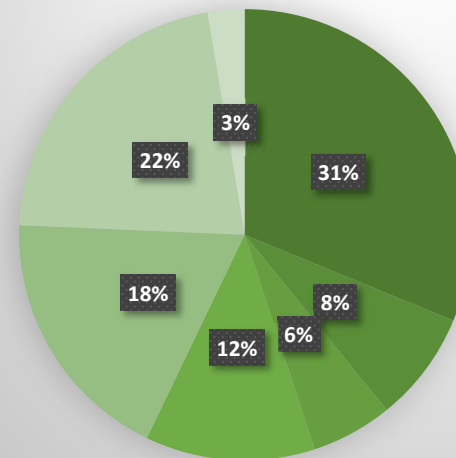
Synthèse à date

92 contributions au total !



Des encouragements, des questions, des idées, qui nous font avancer, réfléchir, revoir et agrémenter notre programme

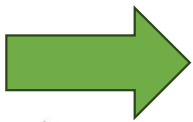
Vos préoccupations



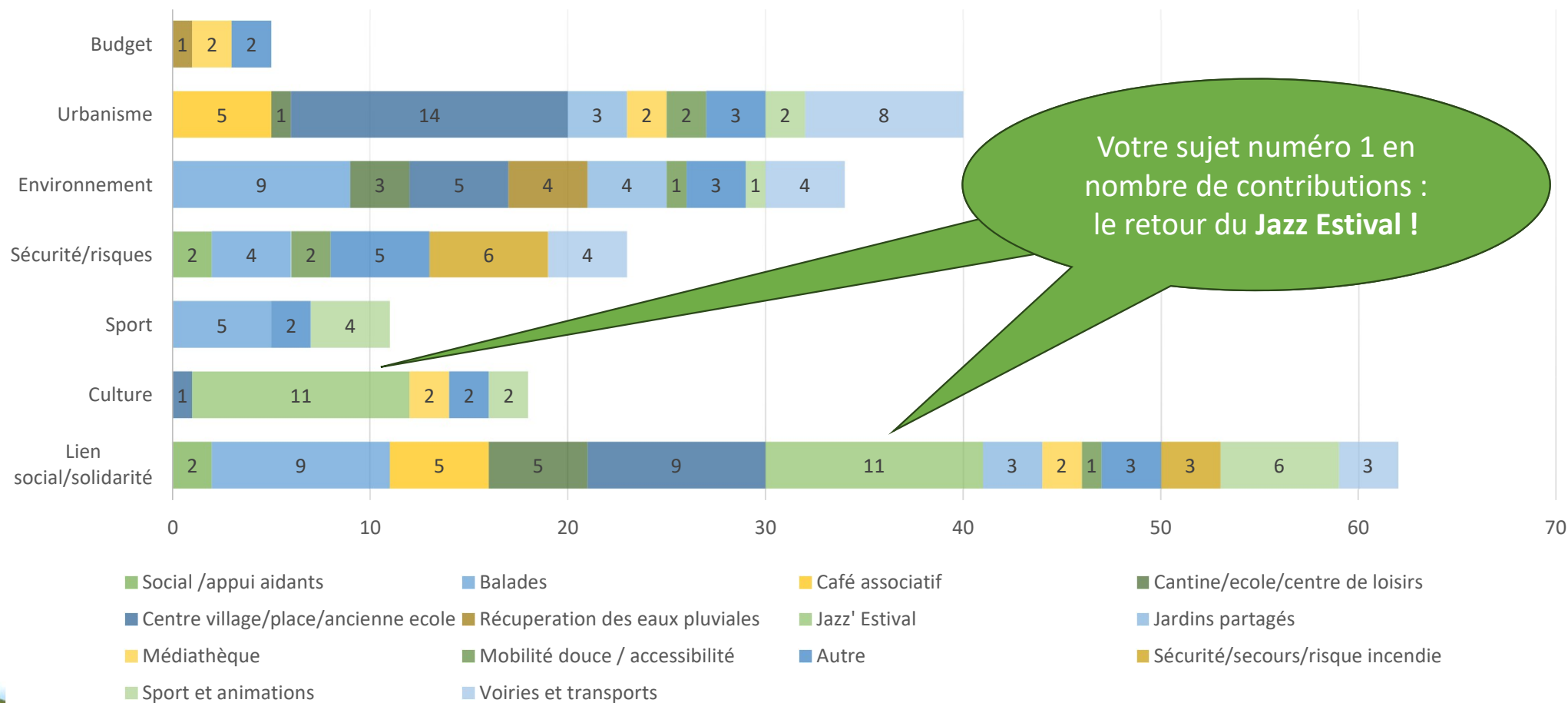
- Lien social/solidarité
- Culture
- Sport
- Sécurité/risques
- Environnement
- Urbanisme
- Budget

Intégralité des contributions et nos réponses sont en ligne sur notre site internet !

Argelliers-ensemble.com



PATCHWORK DES SUJETS QUE VOUS ABORDEZ, PAR THÉMATIQUES



Argelliers Ensemble : un élan participatif !

Et demain ?

On continue à récolter vos avis sur **notre site**, les **réseaux sociaux** et dans **l'urne à idées** à l'entrée de la salle !

- Prochaines réunions **au Mas de Cournon et à Cantagrils**
- Mois de février dédié également aux **rencontres avec les assos et commerces du village**
- Puis Rdv le **11 mars à Vert Paradis pour la synthèse finale** de votre programme !

Samedi 7 Février **dès 10 h à Cantagrils**

Repas partagé sous barnum, à l'arrêt de bus
Echangeons dans un moment convivial

Samedi 14 Février **dès 10 h au Mas de Cournon**

Repas partagé sous barnum, à l'arrêt de bus
Echangeons dans un moment convivial

Mercredi 11 Mars **19h SALLE VERT PARADIS**

Soirée « Fin de Campagne »

Et retrouvez-nous tous
les **mercredis et vendredis** à
à partir du **21 janvier de 19h**
à **21 h**, à l'ancienne école

Deux dates avec garderie pour
vos **enfants vendredis 20 Février**
et **Mercredi 25 Février**

SITE WEB



FACEBOOK



INSTAGRAM



Mais on ne s'arrêtera pas en si bon chemin !
L'élan participatif se poursuivra sur toute la durée du mandat :
vous pourrez participer aux comités créés pour chacun des
grands sujets à développer sur le village avec nous !

Vos préoccupations et nos réponses :

- **Bornes électriques pour les habitants du centre village**

- Merci pour cette idée, tout à fait en phase avec notre programme. Le besoin pour les habitants du village est bien réel : ne pas avoir de borne de recharge pour ces habitants leur interdit l'achat de ce type de véhicule. Nous étudierons donc la possibilité de mise en place de bornes de recharge électrique sur les parkings du village en envisageant tous les types de subventionnement possible (CESML,...).

- **Chemin des fontaines à sécuriser**

- Bonjour et merci pour votre remarque, nous mettrons en place un plan pluriannuel de réfection et d'entretien de l'ensemble des voiries communales et serons à l'écoute des demandes des administrés. Ce plan est un élément stratégique indispensable car les voiries sur la communes sont TRES nombreuses. Les ressources n'étant pas illimitées, il faut arriver à les optimiser et prioriser les réfections.

- Avant d'investir pour l'achat d'un terrain pour un jardin partagé, il serait important et urgent de s'occuper de l'entretien de tous les chemins communaux, et pas que ceux du centre de la commune. J'avais cru comprendre que la commune n'avait pas l'argent pour entretenir routes et chemins.
 - Pour ce qui est des fonds, la commune a des ressources.
 - Elle fait ensuite des choix politiques pour savoir comment les investir et les ventiler. Nous ne sommes pas responsables des choix de l'équipe actuelle quant à l'entretien de votre chemin au cours des 6 dernières années.
 - Lorsque nous avons été aux responsabilités jusqu'aux élections de 2020, nous avons pu refaire le chemin qui va au Domaine de Maure (si c'est celui dont vous parlez). La suite vous la connaissez, un entretien régulier est nécessaire... a t il été fait?
 - Votre message nous laisse entendre que vous n'êtes pas satisfait de ce que l'équipe actuelle a fait concernant l'entretien des voiries. Ce post aura au moins le mérite de leur faire remonter vos inquiétudes !
 - Pour information, nous comptons mettre en place un plan pluriannuel de réfection et d'entretien des voiries et serons à l'écoute des demandes des administrés.
 - Ce plan est un élément stratégique indispensable car les voiries sur la communes sont TRES nombreuses. Les ressources n'étant pas illimitées, il faut arriver à les optimiser.
 - Ce plan construit grâce à vos remontées et notre veille sera un moyen d'être des plus efficaces. Nous aurons donc besoin de vous et de vos retours et c'est avec grand plaisir que nous pourrons travailler ensemble sur ce sujet. Vous avez raison, la commune doit pouvoir entretenir ses biens mais elle ne doit pas faire que cela. Elle a d'autres devoirs et elle ne peut évidemment pas consacrer la totalité son budget à l'entretien des voiries. Elle doit pouvoir également œuvrer sur d'autres dossiers tels que l'éducation, la culture, la sécurité, l'environnement...etc. et si on veut qu'Argelliers reste une commune comme on l'aime, il est indispensable de pouvoir aussi investir sur ces autres thématiques toutes aussi importantes.

- Sécurisation de la traversée du village : vitesse excessive des voitures, bornes fracassées 4 fois en 2 ans
- Amélioration du revêtement de la route de la Boissière
 - Les routes de la Boissière, Viols le Fort, Puéchabon et Montarnaud sont des routes départementales. La commune n'a donc pas la compétence de réfection ni d'aménagement de ces voiries. Néanmoins, nous interpellons le Département de l'Hérault afin de travailler à des aménagements ralentissant la vitesse (chicanes, rétrécissements ...) ainsi qu'à la réfection de la voirie car nous sommes tout à fait d'accord avec votre constat. Il y a un dossier en cours au département concernant la route de La Boissière, nous le relancerons dès l'élection. Nous ferons ce qu'il faut !
- Augmenter et améliorer la mobilité des jeunes à rejoindre Montpellier
 - Merci pour votre remarque, cette thématique est intégrée à notre programme par une collaboration étroite avec Hérault Transport, mais aussi la CCVH qui pourrait compléter l'offre du Département.

- Transports : accès au village, départ du village, partage de voiture, covoiturage, recensement/offre de places disponibles
- Réfléchir à la question des transports publics notamment en direction de Montpellier et/ou des villages avoisinants
 - Merci pour votre remarque, elle fait partie de nos préoccupations pour enfin trouver une solution à la mobilité de tous les Argelliérains (qu'ils soient scolaires ou autres).
- Pass gratuité transport agglo Montpellier (comme Montarnaud)
 - Cette piste occasionne un coût qui peut s'envisager, mais doit également s'articuler d'une part l'existence d'un mode de transport cohérent en terme de fréquence et de disponibilité permettant d'accéder jusqu'à Montpellier-Mosson-TAM et d'en revenir et, d'autre part, une consultation de la population quant à son intérêt et son coût pour la commune.

- Terrains de sport à coté de l'école : pourquoi pas c'est une bonne idée. Qu'avez vous prévu afin qu'il ne soit pas "abimé" ?
 - Les espaces mutualisés et accessibles à tous sont en général respectés par les utilisateurs (tennis, terrains multi sports, aires de jeux, bouldrome,...). Sans être naïfs, ni irresponsables, ne pourrions nous pas envisager la chose avec la bienveillance que l'on doit à nos administrés ?
 - Toutefois, si des dégradations se produisaient, il nous appartiendrait évidemment et sans hésitation de prendre toutes les mesures, adaptées, proportionnelles, que nous jugerions nécessaires.
- Création d'un terrain de padel ?
 - L'équipe Argelliers-Ensemble porte haut la préoccupation pour les Argelliérains d'un cadre de vie dynamique, bienveillant et axé sur le lien social. Pour cela, nous prendrons en compte les demandes, comme celle que vous exprimez ici concernant la création d'un terrain de padel. Mais n'en doutons pas, d'autres idées viendront qu'il nous faudra étudier, hiérarchiser, programmer...
 - Tout au long de ce processus, nous associerons les habitants (choix, conception, réalisation) et c'est en connaissance de cause, qu'ensemble, nous donnerons à Argelliers et ses habitants les moyens de s'exprimer, se détendre, de créer des liens...autour d'un terrain de padel pourquoi pas ?

- Skate park / pump track ?

- Nous avons intégré à notre programme un équipement sportif diversifié et intégré à proximité de l'école. Par ailleurs nous avons prévu la mise en place d'un comité des jeunes. Ce projet sera donc conçu avec eux, par eux et pour eux. Impossible de dire donc, à date, si ce sera un skate park ou un pump track ou tout autre chose.
- En tout cas, l'autre équipe a déjà rebondi sur le fait que nous prenions en considération cette question et en a même proposé une projection illustrée. Constatons donc qu'elle suscite de l'intérêt mais nécessite avant tout une véritable étude d'usage.

- La mairie a mis en place « Allo Mairie ». Qu'en pensez-vous ?

- Allo Mairie fonctionne et sera maintenu. Nous nous engageons par contre à faire un retour transparent et régulier pour que les habitants puissent constater de son intérêt, de la nature des interpellations et des actions mises en place.

- Propreté, incivilités et sécurité sur le village ?
- Qu'en est-il de vos idées quant à la sécurité des personnes ainsi que routière ?
- Quel sera votre politique pour faire respecter les règles de bons voisinage ?
 - Nous ne rejetons pas le recours à la vidéosurveillance (après sollicitation de la population, étude de l'existant sur des villages proches et programmation des coûts), mais ce n'est pas une solution que nous envisageons d'emblée et comptons sur le respect mutuel.
 - De même, si la présence d'un policier municipal s'avérait réclamée ou nécessaire, nous étudierions en première instance les possibilités de mutualisation avec les communes proches confrontées au même besoin.
 - Dans tous les cas, les référents institutionnels (gendarmerie, pompiers, sécurité civile) seront régulièrement sollicités.
 - Problèmes de voisinage : Nous nous engageons à proposer et accompagner chaque partie dans les procédures que nous aurons élaborées avec le soutien du service juridique mutualisé de la CCVH.

- Formation secourisme, formation de volontaires bénévoles en mesure d'intervenir rapidement en cas d'incendie, première intervention fondamentale pour arrêter le feu ?
 - C'est une démarche favorisant la sérénité de tous.
 - Nous mettons à notre programme la création des "VIB : Volontaires Impliqués et Bienveillants" sur Argelliers, qui constituera une réserve communale de personnes pouvant aider, sur de multiples sujets, dont en effet intervention en cas de début d'incendie, débroussaillage, aide à la personne,.... Cela passera bien évidemment par une sensibilisation-formation (il n'est pas question que des risques inconsidérés soient pris). Nous avons déjà dans le temps récupéré des lances incendies (réformées par le SDIS) mais tout à fait opérationnelles et utilisées en préventif lors du feu d'artifice et lors du festival.

- Régler autrement le stockage des poubelles individuelles devant ma maison qui est devenu permanent. Il reste tjrs entre 5 et 12 poubelles entraînant plusieurs nuisances (visuelles, odeurs, insalubrité, mouches...) De plus des personnes extérieures au village les utilisent car elles ne sont pas récupérées entre deux tournées.
 - Merci beaucoup pour votre message et pour avoir pris le temps de nous faire part de cette situation qui, nous le comprenons parfaitement, devient très difficile à vivre au quotidien. Si nous sommes élus en mars prochain, nous nous engageons à revoir l'organisation du point de collecte afin que les bacs ne restent plus en permanence devant les habitations. Nous travaillerons à une solution plus adaptée, en concertation avec les habitants, Centre-Hérault, limitant les nuisances visuelles et sanitaires, et empêchant également l'utilisation inappropriée des poubelles par des personnes extérieures au village.

- J'aimerais des propositions concrètes. Elles peuvent être échelonnées dans le temps. Ca me permettrait de me positionner dans mon vote
 - Nous vous invitons à venir à la réunion de présentation de notre programme final le 11 mars à la salle vert paradis à 19h. D'ici là, suivez nous sur les réseaux et continuez de consulter notre site internet où notre programme se dévoile peu à peu !
- Qu'en est-il de vos idées quant à l'expansion immobilière d'Argelliers ?
 - Argelliers restera Argelliers, un petit village rural, car nous l'aimons ainsi et ne voulons surtout pas le dénaturer.

- Quelles seraient vos points forts en tant qu'équipe municipale ?

- Nous sommes une équipe a-partisane et éthique, donc tous nos choix seront des choix pour le collectif et non guidés par des intérêts personnels.
- Nous sommes une équipe avec des profils liés à l'événementiel et la culture pour prévoir de vraies beaux moments qui nous rassembleront, pour ne pas être juste un village dortoir. Une équipe avec aussi des profils techniques et scientifiques promouvant une vraie vision à long terme pour adapter Argelliers aux effets du changement climatique (Argelliers vision 2050 !) : nous planterons aujourd'hui pour ombrager le cœur de village de demain, pour qu'il reste vivable. Nous gérons les problématiques de raréfaction de l'eau potable. Nous prévoyons aussi les mesures, actions et stocks pour anticiper les éventuelles crises majeures 'au cas où' afin d'augmenter notre résilience. Une équipe rompue au travail collaboratif avec les outils numériques d'aujourd'hui pour une disponibilité accrue. Une équipe qui maîtrise les rouages administratifs et juridiques, qui connaît le dédale des aides financières : pour pouvoir financer, sans augmenter la fiscalité des habitants, de beaux projets d'aménagement et manifestations culturelles. Pour obtenir un maximum de subventions, il faut concevoir des projets avec une large dimension sociale, environnementale, durable mais aussi innovants. (Cf nouvelle école)
- Nous proposons une équipe saine, bienveillante et sans intérêt pécuniaire. Pour un Argelliers apaisé, apaisant et bienveillant. Notre programme est axé en particulier sur la création de projets d'aménagement pour créer des lieux de rencontre, de jour comme en soirée (café associatif, jardins partagés, place du village ombragée...). Enfin nous mettons en place une vraie démarche participative pour que tout Argelliers se sente et soit impliqué et actif dans la vie communale : des comités de projets, une réserve communale de personnes ressources, un conseil des jeunes...etc...

- Créer un centre du village, relier les quartiers entre eux
- Des arbres sur la place de l'ancienne école avec la terrasse d'un café associatif
- Faire de la cour de l'ancienne école et de la placette des lieux de vie sans voiture
- Organiser un marché tous les samedis matins (légumes, fromages, terrines...)
 - Merci pour vos idées, en phase avec notre programme et qui nécessitera une vision globale des aspects circulation-parking sur l'ensemble du village (traversée, ruelles, places, etc.)
 - la mise en place d'un marché paysan sur la future place du village est intégrée à notre programme et revêtira très certainement un aspect d'animation saisonnière, dans un premier temps, dans la mesure où nos producteurs locaux ne peuvent assurer une production continue sur l'année (lait, yaourts, légumes,...). Et que faire venir des commerçants extérieurs impacterait le soutien local et le commerce de proximité.

- **Création liaison douce cadenedes/vert paradis qui servirait aussi de pare-feux**
 - Très bonne idée, que nous avons intégré à notre programme ! Au delà des deux points indiqués dans votre question, il s'agit d'élaborer un parcours alternatif à la route entre chaque point "cardinal" du village afin d'assurer le déplacement serein des promeneurs et enfants qu'ils soient à pied ou à vélo.
- **Aurez-vous assez d'argent pour une médiathèque ? Projet un peu grand pour le village ?**
 - Une médiathèque c'est tout simplement une bibliothèque qui fait plus de 100m2. Il ne faut pas avoir peur de ce terme.
 - C'est donc un projet d'agrandissement pour permettre aux bénévoles actuels qui y font un travail remarquable, d'avoir plus d'espace et donc d'opportunités d'activités et d'accueil pour les Argelliérains. Par ailleurs le fait d'être estampillé 'médiathèque' permet d'avoir de meilleures subventions et une offre culturelle enrichie. Une médiathèque permet d'élargir l'offre et par là même de s'ouvrir à un public plus large, plus diversifié : elle devient ainsi un lieu de vie plus animé ; permet d'amplifier ce que fait déjà notre bibliothèque, en soutenant le travail des bénévoles . Elle a des opportunités d'aides à projet, d'expositions, etc de la part du département.
 - Cet agrandissement se fera dans des locaux existants, donc à moindre coût. Cela nécessitera en effet néanmoins au minimum une rénovation énergétique et thermique afin de réduire les couts de fonctionnement, et réduire l'empreinte carbone de la commune. Nous mettrons en œuvre des demandes de subventions pour cela.
 - Il est par ailleurs possible d'aller chercher un accompagnement et des aides financières auprès de divers organismes institutionnels (Drac, etc.). Nous entamerons donc très rapidement des démarches en ce sens.

- Jardins partagés ça c'est super !
- Terrain des jardins partagé acheté par qui ? la commune ou plusieurs particuliers qui se regroupent pour partager la joie d'un potager ?
 - L'idée de ce projet que nous soumettons à vos avis serait que la commune mette en place diverses animations sur ce terrain dont des jardins partagés. Afin de maîtriser pleinement tout cela et s'assurer que c'est bien l'ensemble des habitants qui pourra bénéficier de ces futures activités (pédagogiques, culturelles, festives..), la maîtrise du foncier par la commune est bien évidemment une condition requise.
 - Pour autant, il n'est pas question d'exproprier qui que ce soit. Il faudra discuter, concerter, négocier, envisager toutes les pistes respectueuses des intérêts privés et des exigences municipales.

- Formation à l'agroécologie et permaculture pour les particuliers qui ont déjà un jardin
 - Merci pour votre remarque, nous prévoyons de telles formations données dans le cadre des jardins partagés, et vous pourrez y participer pleinement même en ayant votre propre jardin de manière à encourager cette pratique après d'autres habitants.
- je suis disponible pour du soutien scolaire bénévole qq heures par semaine
 - Nous mettons à notre programme la création des "VIB : Volontaires Impliqués et Bienveillants" sur Argelliers, qui constituera une réserve communale de personnes pouvant aider, sur de multiples sujets, dont l'aide aux devoirs.

- Accès difficile à la mairie : faire une journée dans un local de plein pied
 - Nous avons en effet intégré à notre programme cette proposition, en attendant la mise en accessibilité de la mairie... en déplaçant le 'guichet mairie'
 - D'une part en rez-de-chaussée, salle Saint Etienne, accessible à tous, confortablement équipé, sur simple demande (sonnette, mail ou téléphone).
 - D'autre part, en créant un service de « Mairie à Domicile » par un simple rendez vous téléphonique, pour que les démarches administratives soient possibles pour les habitants qui ne peuvent se rendre à la mairie. Service animé par le personnel communal, dûment habilité et doté d'un équipement mobile complet.
 - Service évidemment accessible sur l'ensemble du territoire communal, du cœur de village jusqu'au hameau le plus reculé.

- Argelliers Jazz is back !
 - bravo j'aimerais vraiment que le festival de jazz qui existait à votre époque revoie le jour
 - Est ce que vous allez refaire le jazz à Argelliers ?
 - Festival de Jazz le retour !
 - Du jazz à Argelliers ?
 - Refaire un festival de jazz ?
 - Relancer le festival de jazz de l'été
 - Reprise des beaux concerts de jazz
-
- Merci pour votre remarque, le Jazz Estival est désormais intégré à notre programme ! Nous vous invitons à rejoindre le comité participatif culture et sport. Ce comité sera créé en début de mandat et sera constitué de 2 élus à minima, ainsi que de tous les argelliérains volontaires à faire avancer ces sujets, dont le Jazz Estival ! Nous vous encourageons à rejoindre ce comité dès qu'il sera créé !

- Plus d'évènements organisés par la mairie dans le village : musique / théâtre : autres ? Ne pas seulement se reposer sur les organismes et assos extérieurs pour faire vivre le village
- Merci et nous sommes tout en fait en phase avec votre remarque. Notre programme comprend une grande augmentation de l'offre culturelle sur Argelliers, pilotée par notre équipe.
- Nous mettrons en place dès notre prise de fonction un comité culturel participatif. Ce comité sera constitué de 2 élus à minima, ainsi que de tous les argelliérains volontaires à faire avancer ces sujets dans une dynamique annuelle ! Nous vous encourageons à rejoindre ce comité dès qu'il sera créé ! L'objectif est de donner d'Argelliers l'image, qu'il avait il y a six ans, d'un village vivant, attrayant, accueillant, culturellement ouvert au partage de ses richesses.

- S'il y a un événement culturel pérenne, il serait préférable de créer une association afin d'éviter en cas d'alternance communale l'arrêt de l'événement comme précédemment
- Merci pour votre remarque, le Jazz Estival est désormais intégré à notre programme ! Nous vous invitons à rejoindre le comité participatif culture et sport. Ce comité sera créé en début de mandat et sera constitué de 2 élus à minima, ainsi que de tous les argelliérains volontaires à faire avancer ces sujets, dont le Jazz Estival ! Ce comité peut bien évidemment se constituer en association culturelle. Nous vous encourageons à rejoindre ce comité dès qu'il sera créé et ainsi contribuer à sa pérennisation !

- Un bar ? des réunions plus fréquentes ? des consultations ? Le festival de jazz permettait d'échanger avec des gens extérieurs au village. Le maintien du lien entre les élus et les habitants est primordial pour sa crédibilité
- Merci pour votre remarque, le Jazz Estival est désormais intégré à notre programme ! Nous vous invitons à rejoindre le comité participatif culture et sport. Ce comité sera créé en début de mandat et sera constitué de 2 élus à minima, ainsi que de tous les argelliérains volontaires à faire avancer ces sujets, dont le Jazz Estival !
- Ce comité peut bien évidemment se constituer en association culturelle et se décliner en plusieurs associations (musique, café,...)qui pourront assurer la pérennité des différents projets devenus réalisations concrètes. Nous vous encourageons à rejoindre ce comité dès qu'il sera créé !

- Favoriser les récupérateurs d'eau de pluie individuels et collectifs
- Cuve privé ? partenariat presta ? Economiseur d'eau : subvention pour aider les citoyens ?
- Récupérateurs d'eau de pluie pour les particuliers : faire bénéficier de prix négociés par la commune dans les projets d'aménagement / aider à l'installation
 - Merci pour ces propositions, nous les avons intégrées à notre programme : ce pourra être une opération financée par l'appel à projet citoyen que nous mettons en place, financée par la baisse de nos indemnités d'élus. Nous vous invitons donc à proposer un projet en ce sens !

- Réseau fibre fragile (aérien) : sensible aux aléas climatiques, incendies
 - Merci pour votre remarque, c'est en effet un problème le long de plusieurs routes d'Argelliers. Nous en tiendrons compte dans le cadre de notre mandat : nous nous rapprocherons de la société propriétaire du réseau fibre d'Argelliers pour demander l'enfouissement lorsque des travaux de voirie seront programmés dans la zone concernée.
- Avez vous prévu une newsletter ?
 - oui ! abonnez vous et vous la recevrez régulièrement !
 - Nous la préserverons au delà de l'élection.

- Ancienne école : maison des associations et maison pour tous
 - Nous intégrons à notre programme le fait que les surfaces de rez-de-chaussée de l'ancienne école seront dédiées aux argelliérains, pour des salles ouvertes à tous, qu'elles aient une vocation de café associatif ou de médiathèque ou toute autre raison d'être.
 - Nous actons la création de la médiathèque dans l'ancienne école.
 - Quant aux autres salles, le choix de leur destination se fera dans le cadre d'un projet multi-activités réalisé en concertation avec les argelliérains et en toute transparence.

- Ancienne cours d'école transformée en place du village : conserver cet espace de parking, utile et nécessaire, proche de la mairie et des commerces
 - Notre programme comporte, avant tout réaménagement de l'ancienne cour d'école, une étude de la circulation et du stationnement sur tout le centre ancien.
 - Il n'y aura pas de place de stationnement supprimée au global, l'important est de trouver ensemble les solutions permettant de libérer au maximum l'espace de l'ancienne cour des véhicules stationnés aujourd'hui.
 - Ce plan de circulation et de stationnement du cœur de village sera réalisé, avec l'appui des services compétents sur la communauté de commune et du département, par un comité dédié. Ce comité sera créé en début de mandat et sera constitué de 2 élus a minima, ainsi que de tous les argelliérains volontaires à faire avancer ces sujets ! Nous vous encourageons à rejoindre ce comité dès qu'il sera créé !

- Dans l'ancienne cour d'école des arbres, des bancs pour que les gens puissent papoter
 - Végétaliser le cœur de village : très bonne idée !
 - ce n'est pas vous qui avez fait le projet de refaire tous les sols des rues du village ? vous voulez aujourd'hui mettre des arbres ? on en revient au même problème que la cour de l'ancienne école, les habitants vont se garer où ? Déjà qu'il y a peu de place ...
-
- Il ne faut pas avoir peur de faire évoluer les choses face aux problématiques actuelles et à venir. L'objectif de ce projet n'est pas de détruire le revêtement des sols du village mais bien de compléter son aménagement avec des zones d'ombrage. Il n'y a d'ailleurs, aucune incompatibilité entre la végétalisation, les revêtements de nos rues et le stationnement. Il faut juste avoir le courage d'écouter les habitants, et s'attaquer aux problèmes en imaginant l'Argelliers de demain. La végétalisation n'est absolument pas une incohérence mais bien une adaptation nécessaire : moins de chaleur, moins de ruissellement, plus de confort, de qualité de vie et un soutien à la biodiversité. Et il y a plein de façons possibles pour végétaliser une rue : casser le revêtement existant n'est pas forcément une nécessité !
 - Le problème de votre raisonnement est qu'il réduit l'aménagement du village au seul stationnement. Un centre de village n'a pas vocation à être uniquement un parking à ciel ouvert. C'est bien plus que cela et c'est ce que nous nous efforcerons de faire. Quoiqu'il en soit, l'idée n'est pas de priver les habitants de places de stationnement. Et ça n'a jamais été notre intention. Par contre, nous devons mieux organiser le stationnement et fluidifier la circulation dans le village et, encore une fois, ce n'est pas incompatible avec la végétalisation de nos rues. Concernant la dernière partie de votre propos et la cour de l'ancienne école, il est indispensable de mener un projet global qui s'étend depuis le Plâ

- Faire aboutir le projet de rénovation de l'ancienne école pour y installer la mairie et la bibliothèque
 - Nous prévoyons dans notre programme de conserver la Mairie dans ses locaux actuels, car l'espace est suffisant pour le personnel de mairie actuel et les élus, étant donné la mutualisation des ressources avec la CCVH. Un rafraîchissement et mise aux normes accessibilité de la mairie actuelle est prévu. Cela sera moins dispendieux que de déplacer la mairie dans les vastes locaux de l'ancienne école.
 - Ainsi, concernant l'ancienne école, nous intégrons à notre programme le fait que les surfaces de rez-de-chaussée de l'ancienne école seront dédiées aux argelliérains, pour des salles communes (café associatif et médiathèque). Les étages de l'ancienne école seront réaménagés pour en faire des logements locatifs, afin de générer des revenus pour la commune et permettre à des jeunes de se loger au village (aujourd'hui il manque d'offre de ce type).

- Je pensais à l'éventualité d'un centre de loisir pour le mercredi et les vacances ou la mise en place de la MAM un temps évoquée afin de développer les modes de garde des jeunes enfants
 - La création du centre de loisir, au sein de l'école, est intégrée à notre programme. La demande est très forte (une enquête de 2023 faisait état de 40 enfants qui avaient des besoins de garde sur les petites vacances scolaires par exemple). La mairie actuelle n'a pas voulu le réaliser malgré cette forte demande. Nous le ferons.
- Utiliser jardins partagés pour repas des enfants et personnes âgées à la cantine
 - Les jardins partagés seront dédiés aux particuliers dans un premier temps. La création d'un verger communal sera étudiée et chiffrée durant le mandat. C'est une très belle idée mais nous devons vérifier la faisabilité (régularité de l'approvisionnement, etc.) et les garanties sanitaires.

- Café associatif : quelle asso? quel endroit ? financé comment ?

- Nous intégrons à notre programme la création d'un café associatif dans un des espaces du rez-de-chaussée de l'ancienne école, autour de la place centrale que nous créerons (à la place de l'ancienne cour d'école).
- Ce café, sera fait en concertation avec les commerces du village et les habitants, dans le cadre du comité dédié. Ce café, espace multi activité, avec programmation culturelle, lieu de rencontre et d'échange sera animé par une association avec un cahier des charges élaboré conjointement -mairie, volontaires, Associations- et dont le financement sera assuré d'une part par subventions publiques (dont mairie), gratuité du local, recettes diverses, adhésions,etc. Ouverture graduelle en fonction des activités. Articulation avec autres activités qu'elles soient associatives (mise à disposition/partage du local, prestations) ou liées aux offres proposées localement (commerces, artistes,...) .

- Pour rassembler les personnes : café bar/ restaurant ?
- Créer un vrai café associatif sur le site du jardin de tranquille
- Café associatif : concurrence avec la Grange Epic ? Pourquoi pas développer la Grange Epic ? Horaires différentes pour éviter la concurrence ?
 - Nous intégrons à notre programme la création d'un café associatif qui pourra tout à fait remplir cet office tout en s'articulant avec les activités déjà existantes ou qui se développeront venant des commerces locaux ! Ce lieu pourrait proposer boissons/repas mais aussi des activités et petits concerts.
 - L'idée n'est pas que le café associatif soit une concurrence avec La Grange Epic, nous allons co-construire avec elle ce projet : de nombreuses solutions de coopération sont possibles en tout cas !
 - Pas d'inquiétude, tout sera fait avec la Grange Epic et non contre elle dans le souci évidemment du développement de son activité (aménagement d'une terrasse sur le jardin de Tranquille).

- Liberté sur toute la commune de se balader, courir, vélo sans gens armés au minimum les mercredis et dimanches.
 - Nous prenons bonne note de votre demande. Nous en discutons avec les associations de chasseurs pour trouver une solution de partage de la nature pour tous, comme cela a déjà été fait sur les communes voisines.
 - Il est important de noter que 90% du territoire de la commune est privé et que la municipalité n'a pas à intervenir dans ce cadre là. En revanche, il y a des choses à mettre en place sur le domaine public, en concertation avec les chasseurs et les non chasseurs.
 - Les associations de chasse sensibilisent leurs adhérents au respect de l'environnement. Une journée de ramassage est par exemple organisée chaque année sur Argelliers par des chasseurs. Mais nous tacherons de les aider activement en relayant leur communication auprès de tous et bien évidemment diffuser ces messages de bon sens.
 - Par ailleurs, nous rechercherons des solutions applicatives permettant de signaler facilement les lieux de battues (déjà en place dans certains départements), et permettre aux promeneurs, vttistes, coureurs... d'organiser leur déplacement en toute quiétude.

- Découverte des sentiers du village : plan, chemins balisés
 - Randonnée pédagogique greffage excellente idée je suis partante !
 - Randonnée pédagogique greffage j'adore cet idée
 - Randonnée pédagogique greffage super idée bravo !
 - Randonnée pédagogique greffage superbe idée
-
- Nous intégrons déjà cela à notre programme : création de circuits de randonnées balisés sur la commune, agrémentés de panneaux explicatifs sur la faune, la flore, les personnalités locales et lieux de mémoire.

- Accompagnement des aidants
- Lien social aux personnes âgées : commission commune voisins solidaires + aidants (qui peuvent faire remonter les besoins des aînés, leurs goûts, et pour que les aidants soient moins isolés)
 - Nous avons au programme la création des "VIB : Volontaires Impliqués et Bienveillants" sur Argelliers, qui constituera une réserve communale de personnes pouvant aider, sur de multiples sujets, dont l'appui aux aidants.
 - Pour l'activer, rendez-vous en mairie auprès du CCAS que nous remettrons en fonction.

- Stériliser les pigeons j'en ai 30 sur mon toit

- La commune ayant le devoir de gérer les animaux errants, dans ce cadre nous lancerons une campagne de stérilisation par distribution de graines contraceptives.
- Dans le même ordre d'idée, nous renforcerons notre soutien à la stérilisation des chats errants en subvenant aux besoins de l'association « Nos Amis les Chats 34 » (subvention, organisation de collecte de nourriture, etc.)

- Cours de méditation (je propose !)

- Merci nous prenons note et reviendrons vers vous une fois élus dans le cadre du comité participatif culture et sport. Ce comité sera créé en début de mandat et sera constitué de 2 élus à minima, ainsi que de tous les argelliérains volontaires à faire avancer ces sujets ! Nous vous encourageons à rejoindre ce comité dès qu'il sera créé !

- Créer un mini cinéma ? (prévoir des séances une fois par semaine ? Une fois par mois ?)
 - Sujet à étudier une fois élus, dans le cadre du comité participatif culture et sport. Ce comité sera créé en début de mandat et sera constitué de 2 élus a minima, ainsi que de tous les argelliérains volontaires à faire avancer ces sujets ! Nous vous encourageons à rejoindre ce comité dès qu'il sera créé !
 - A noter nous intégrons à notre programme d'ores et déjà pour l'été, des séances « **cinéma sous les étoiles** », au Jardin de Tranquille.
 - Le (mini ?) cinéma proposé serait pour des séances toute l'année et la prise en charge par une association de cette activité pourrait être envisagée.

- Pourquoi pas une mutuelle communale, comme cela se fait dans certaines villes ou villages ?
 - C'est en effet une piste qui mérite d'être explorée dans la mesure où les coûts de santé deviennent de plus en plus importants. Nous sommes tout à fait déterminés à œuvrer dans ce sens de manière à proposer une solution mutualiste accessible et adaptée aux besoins de tous (Mutuelle Familiale, par exemple ou autre), sachant que le nombre peut permettre d'accéder et négocier des propositions allant dans le sens d'un intérêt commun (économie, garantie de couverture, pertinence des offres, coûts,...). Voire même en nous rapprochant ou intégrant un dispositif déjà mis en œuvre. C'est un travail motivant et structurant pour notre village.
- Refaire la transhumance
 - EVIDEMMENT !! Merveilleuse idée, que nous retrouverons et réorganiserons comme cela se faisait auparavant. Avec le plaisir et l'envie de partager ce moment convivial et d'accompagnement d'une vraie tradition locale avec le plus grand nombre.

A suivre ...